



# ASSEMBLÉE NATIONALE

## 15ème législature

### situation à Hong-Kong

Question au Gouvernement n° 2458

#### Texte de la question

#### SITUATION À HONG KONG

**M. le président.** La parole est à Mme Laure de La Raudière.

**Mme Laure de La Raudière.** Ma question s'adresse au ministre des affaires étrangères. Voilà plus de 170 jours que la colère et les manifestations ne font que croître à Hong Kong, malgré la suspension en juin dernier de la loi d'extradition par la cheffe de l'exécutif, Carrie Lam.

Dans les rues de Hong Kong, interventions policières et colères manifestantes s'opposent avec une violence inhumaine. Incapables d'assurer la sécurité des jeunes, devenues le théâtre d'une guérilla urbaine entre policiers et étudiants, les universités ont fermé pour le semestre.

Je pense au jeune Chow Tsz-lok, mort cinq jours après la chute qu'il a faite sur un parking alors qu'il fuyait les gaz lacrymogènes – la première victime liée aux manifestations. Je pense à tous ces étudiants hongkongais qui se battent pour vivre dans un pays garantissant les valeurs démocratiques, où la liberté d'expression sera toujours garantie et les droits de l'homme, respectés. Les menaces de la Chine n'y font rien. Beaucoup se disent prêts à mourir pour garder leur liberté face au pouvoir totalitaire de la Chine. Je pense aussi aux voisins de Hong Kong, en particulier Taïwan, que la Chine menace régulièrement de priver de son autonomie.

Dimanche dernier, c'est par la voix la plus pacifique qui soit que les Hongkongais ont décidé de se faire entendre : celle des urnes. Le revers électoral cinglant subi par le camp des pro-Pékin est sans appel : les partisans de la démocratie ont raflé 81 % des sièges, avec une participation inégalée. C'est un véritable plébiscite en faveur de la démocratie !

À ce jour, la France, pays de la liberté et des droits de l'homme, n'a toujours pas fait entendre son opinion, et le silence de tous les pays occidentaux est assourdissant. La voix de la France est attendue. Que dira-t-elle ? *(Applaudissements sur les bancs du groupe UDI-Agir.)*

**M. le président.** La parole est à Mme la secrétaire d'État auprès du Premier ministre, porte-parole du Gouvernement.

**Mme Sibeth Ndiaye, secrétaire d'État auprès du Premier ministre, porte-parole du Gouvernement.** Je vous prie tout d'abord, madame la députée, d'excuser Jean-Yves Le Drian qui, vous le savez, se trouve actuellement au sommet de la Méditerranée à Marseille.

Vous l'avez souligné, après les affrontements violents de la semaine dernière, des élections se sont, malgré tout, déroulées sans incident à Hong Kong le 24 novembre dernier, avec un taux de participation très élevé.

Elles ont débouché sur une victoire historique de l'opposition qui a remporté plus de 320 sièges sur 452.

La mégapole a connu un climat de tension particulière, notamment à l'université polytechnique qui, la semaine dernière encore, a subi un long siège alors que plusieurs dizaines de personnes étaient retranchées dans le bâtiment.

Malgré tout, je ne partage pas votre appréciation de la position française. Vous le savez, nous nous sommes exprimés à de nombreuses reprises sur cette situation, publiquement ou dans le cadre du dialogue avec les autorités chinoises. Nous avons également été à l'initiative de la déclaration de la Haute représentante de l'Union européenne pour les affaires étrangères et la politique de sécurité, au nom des vingt-huit États membres. Enfin, le sujet a évidemment été à l'ordre du jour des discussions bilatérales que nous avons menées avec le président chinois lors de la visite du Président de la République en Chine, au début du mois de novembre.

**M. Pierre Cordier.** Il n'a pas parlé des droits de l'homme, mais seulement de commerce et de business !

**Mme Sibeth Ndiaye, secrétaire d'État.** Notre position est claire et constante : elle consiste d'abord à appeler toutes les parties à la retenue, parce que nous avons besoin d'un dialogue ouvert et inclusif entre les autorités hongkongaises et l'opposition. Nous souhaitons évidemment un processus de désescalade qui permette, par le dialogue, de rétablir la confiance entre les autorités et la population hongkongaise. Nous sommes profondément convaincus que la prospérité et la stabilité de Hong Kong reposent sur l'état de droit, qui inclut l'indépendance de la justice, et qui est garanti par le principe « un pays, deux systèmes ». Nous y sommes, je vous le répète, particulièrement attachés.

## Données clés

**Auteur :** [Mme Laure de La Raudière](#)

**Circonscription :** Eure-et-Loir (3<sup>e</sup> circonscription) - UDI, Agir et Indépendants

**Type de question :** Question au Gouvernement

**Numéro de la question :** 2458

**Rubrique :** Politique extérieure

**Ministère interrogé :** Porte-parole du Gouvernement

**Ministère attributaire :** Porte-parole du Gouvernement

## Date(s) clé(s)

**Question publiée au JO le :** [27 novembre 2019](#)

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le [27 novembre 2019](#)